

Attention

Couches chaux-paille



Les couches « chaux-paille » peuvent induire des graves problèmes butyriques dans le lait de fromagerie.

On veillera aux points suivants :

- ↻ utiliser de la chaux dont la provenance est connue (pas de chaux de sucreries)
- ↻ utiliser de la chaux dont la composition est déclarée
- ↻ ne pas stocker le mélange en tas (échauffement)
- ↻ éviter la formation de poussière de chaux dans l'étable
- ↻ les vaches n'ont pas de marques de chaux visibles sur leur pelage
- ↻ disposer d'au moins 10 cm de paille sur les matelas de chaux-paille,
- ↻ travailler strictement selon les indications du vendeur de chaux

Pour plus d'informations : www.casei.ch

Votre équipe de conseillers de CASEi :

- Hugo Baeriswyl 079 250 92 20
- Chenevard Noélie 079 429 80 44
- Andreas Salzmann 078 890 36 35